

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**  
**COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS**

EXTRAIT du procès-verbal de la cent soixante-quatrième assemblée ordinaire du Comité des services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, tenue le lundi 24 septembre 2012, à 9 heures 30 minutes, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

---

**Octroi d'un dégrèvement d'enseignement pour fin de recherche pour le projet intitulé : Évaluation d'une pratique de médiation culturelle : École nationale d'apprentissage par la marionnette (ÉNAM)**

**RÉSOLUTION 2012-CSAC-999**

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-164-4.2;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 adoptée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2003, adoptant le nouveau libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvements qui y sont associés;

ATTENDU les critères d'admissibilité et d'évaluation adoptés par le Comité des services aux collectivités;

ATTENDU la décision du Comité de noter chacun des projets de formation sur cent points selon la répartition suivante : 50 points sur la pertinence et 50 points sur la qualité et de traduire cette évaluation chiffrée par une évaluation littéraire;

ATTENDU l'article 10.13 de la Convention collective UQAM-SPUQ;

ATTENDU la demande formulée par l'École nationale d'apprentissage par la marionnette (ÉNAM);

ATTENDU les explications fournies et les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Nicole Vézina, appuyé par madame Olga Navarro Florès, que le Comité des services aux collectivités :

DONNE un avis favorable sur la pertinence sociale et la qualité pédagogique du projet de recherche intitulé Évaluation d'une pratique de médiation culturelle : École nationale d'apprentissage par la marionnette (ÉNAM) et lui accorde la note de 86 %;

DEMANDE au vice-recteur à la Recherche et à la création d'autoriser un dégrèvement de 45 heures à madame Ève Lamoureux, professeure au Département d'histoire de l'art, aux fins d'assurer la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME  
Montréal, le 24 septembre 2012

(s) Sylvie de Grosbois  
Présidente du Comité des services aux collectivités



Le 24 septembre 2012  
VL/